



Madame la Secrétaire générale, mesdames et messieurs,

Nous, ouvriers de l'IGN, appelons de nos vœux, de manière identique aux OPA et aux ouvriers de la DGAC, au lancement d'un vrai chantier statutaire permettant une garantie des missions.

Non, les missions sur lesquelles les ouvriers de l'Etat sont engagés ne relèvent pas de la prestation de service.

Nous évoquons ici:

- l'ensemble des métiers et professions garantissant une sécurité aérienne internationalement reconnue;
- la qualification des données géographiques militaires permettant aux missiles téléguidés français une précision de circonstances;
- la production du référentiel parcellaire graphique français, rendant accessible les subventions de la PAC aux agriculteurs;
- l'Occupation du Sol à Grande Echelle, base de données d'enjeu majeur pour les territoires face aux nouvelles contraintes du changement climatique;

Parmi tant et tant de missions.

Ces missions requièrent des agents sous statut, valorisés à la hauteur de l'importance stratégique des missions sur lesquelles ils/elles interviennent.

Il conviendrait, en matière de prélude à l'ouverture de ce chantier, d'avancer vers la suppression du dispositif d'abattement de zone, héritage inique introduit par le ministre Laval dans la législation du travail sous le régime de Vichy pendant l'occupation allemande.

En septembre dernier, le cabinet de la ministre des Armées, suite au mouvement social à l'AIA de Bordeaux, vient de saisir la DGAFP pour poser la question de la pertinence du maintien de ce dispositif, en évoquant sa vétusté.

Alors modification du décret des OPA dans un coin, discussion prochaine entre le Dg de l'IGN et le cabinet de la ministre Elizabeth Borne sur la sortie de l'indexation métallurgie de l'autre, si ce n'est du bricolage, ce n'est en tous cas pas à la hauteur des enjeux qui sont portés par les Ouvriers de l'Etat de ce ministère.